

L'IDÉE FIP n° 2017 - 8

Journal syndical d'humour, d'humour et d'opinions

SOMMAIRE

p.1 Humour / Citation du mois / Agenda

p.2 Édito / Industrialisation du recouvrement des Amendes & Recettes non fiscales

p.3 Appel de la liste complémentaire des Contrôleurs et des Agents / Groupe de travail du lundi 10 juillet 2017 relatif au calendrier des CAP A+ / L'ascenseur social est en panne !

p. 4 Reclassement des Inspecteurs... un jour peut-être ?!

CITATION DU MOIS

« Pour voir loin, il faut y regarder de près ».

Pierre Dac

C la crise... de rire ?!?



AGENDA de septembre

De la section

National

1 : Accueil

6 : Commission régionale

7 : Visite CHSCT de la DNID *

12 : GRÈVE

15 : Commission Solidaires

20 au 22 : Rencontre des sections

21 : Groupe de travail CHSCT

26 : CHSCT

28 et 29 : Commission Nationale sur l'Accueil

29 : Réunion de bureau

1 : Date limite pour participer au mouvement

complémentaire de mutation C du 1^{er} mars 2018

4 : Date limite⁽¹⁾ pour candidater au grade d'I.Div. hors classe à titre personnel

4 et 5 : Concours externe d'Inspecteur

7 : Réunion d'information Listes d'Aptitudes (L.A.)

8 : Date limite candidature L.A. d'Inspecteur

11 : Date limite candidature L.A. de Contrôleur

18 et 19 : Concours interne d'Inspecteur

22 : Date limite⁽¹⁾ pour candidater au grade d'I.Div. de classe normale à titre personnel

25 : Concours de B en A

CHSCT : Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail

DNID : Direction Nationale des Interventions Domaniales

I.Div. : Inspecteur Divisionnaire

⁽¹⁾ ATTENTION : envoyez
tous les documents au moins
3 jours avant à la Direction

EDITO

Les gouvernements se succèdent, mais les recettes restent les mêmes : invoquer un rapport de la Cour des Comptes pour détruire le service public et saigner les classes moyennes... et toujours pendant l'été, afin de diminuer le risque de contestation !

Pourtant les mesures annoncées sont toujours aussi mauvaises.

Pour preuve, le gouvernement annonce 4 milliards d'économies à faire pour passer sous la barre des « 3 % » de déficit... tout en utilisant juste après le chiffre de 8 milliards. Pourquoi ?!? Tout simplement parce que chaque réduction des dépenses publiques engendre un ralentissement de l'activité économique et une chute des recettes fiscales. Le gouvernement doit donc réaliser 2 fois plus d'économies que l'objectif visé... car tous s'obstinent à ne plus vouloir faire de politique de relance économique !

Tous nos politiques oublient également que la fraude fiscale en France est de l'ordre de 60 à 80 milliards par an. Il suffirait donc de **nous donner les moyens de travailler !**

Au-lieu de cela, le Val-de-Marne a déjà perdu 3 brigades de vérification (et l'équivalent d'une 4^e si l'on tient compte des sous-effectifs) : 4/10 ça fait beaucoup, non ?!?

La Cour des Comptes indique d'ailleurs dans son rapport qu'en 2017 « *les recettes fiscales devraient être inférieures de 2 milliards d'euros aux anticipations, surtout à cause d'une diminution du rythme des régularisations des avoirs détenus sur des comptes à l'étranger* ». (Vous savez, la fameuse cellule de régularisation à Bercy... qui croule sous les dossiers par manque d'effectifs : CQFD !).

Pendant ce temps-là l'État a trouvé 4,5 milliards d'euros pour recapitaliser la société Areva (soit plus que le montant des économies à réaliser !!!). Et oui, **de l'argent il y en a, mais pas pour les citoyens... enfin, ça dépend lesquels**. Les fonctionnaires se voient appliquer le gel du point d'indice, la différenciation de la valeur du point d'indice dans les 3 versants de la Fonction publique, le retour du jour de carence (pourtant jugé inefficace et pris en charge dans le privé par l'employeur ou la mutuelle dans 70 % des sociétés), 120 000 suppressions d'emplois, etc. Comme les autres citoyens, notre pouvoir d'achat sera amputé par la future hausse de la CSG. Et que dire des retraités et des handicapés, à qui le candidat à la présidentielle avait pourtant promis une augmentation de 100 euros par mois !

Mais, que l'on se rassure, l'impôt sur les sociétés passera de 33,23 % à 25 %, les crédits d'impôts seront pérennisés, l'ISF (Impôt Sur la Fortune) sera réformé à la baisse dès 2018, la taxe sur les transactions financières a été supprimée en catimini... !

Ils nous faudra donc **faire entendre notre mécontentement le 12 septembre**,

afin d'exiger l'augmentation de notre pouvoir d'achat,

l'amélioration de nos conditions de travail et des emplois en nombre suffisant !

Industrialisation du recouvrement des Amendes & Recettes non fiscales

Le Comité Technique de Réseau du 6 juillet a été l'occasion d'apprendre notamment :

- la généralisation (sans bilan de l'expérimentation débutée le 01/01/2017) de l'encaissement des paiements des Recettes Non Fiscales (RNF) auprès des centres d'encaissement de Lille, Rennes et Créteil ;
- la future expérimentation de mutualisation des actions de recouvrement forcé des amendes et des créances fiscales de redevables particuliers ;

Cette automatisation des procédures, la confusion de créances de natures différentes dont les modalités de poursuites diffèrent, les couacs informatiques à répétition qui ne manqueront pas d'apparaître (...) nous font craindre le pire !

Appel de la liste complémentaire des Contrôleurs (B) & des Agents (C)

Les 10 candidats qui viennent d'être appelés sur la liste complémentaire du concours B externe, et les 9 pour le concours interne, permettent seulement de combler les désistements des candidats appelés sur liste principale mais ayant renoncé au bénéfice de ce concours.

L'appel supplémentaire de 900 agents sur la liste complémentaire C va enfin dans le bon sens.

Solidaires Finances publiques demande l'appel de la totalité des listes complémentaires, tous grades confondus, afin de pouvoir combler les bien trop nombreux postes vacants !

Groupe de travail du lundi 10 juillet 2017 relatif au calendrier des CAP A+ du deuxième semestre 2017.

Les grandes lignes du prochain calendrier :

- L'évolution proposée, dès 2018 (campagnes lancées au second semestre 2017), consiste à organiser un mouvement annuel pour les postes comptables comme pour les postes administratifs, tout en dissociant le mouvement comptable des I.Div. (Inspecteurs Divisionnaires) de leur mouvement administratif ;

- La CAP C1 se tiendrait à la mi-décembre N-1.

Les prises de fonction s'effectueraient à la date de libération des postes comme aujourd'hui. Pour les postes se libérant au 1^{er} janvier N, les prises de fonction pourraient s'effectuer à compter du 1^{er} janvier N et au plus tard au 1^{er} février ;

- La CAP C2/C3 serait organisée avant la mi-février N.

Les prises de fonction s'effectueraient à la date de libération des postes comme aujourd'hui. Pour les postes libérés au 1^{er} janvier N, les prises de fonction s'effectueraient à compter du 1^{er} mars et au plus tard au 15 avril ;

- Le mouvement des I.Div. administratifs serait lancé à la mi-février pour une CAP mi-mai N et des prises de fonction au 1^{er} septembre N ;

- Les calendriers des mouvements IPFiP et AFiPA sur emplois administratifs resteraient inchangés.

Dès que le calendrier définitif nous sera parvenu, il sera en ligne sur le site de Solidaires Finances Publiques.

L'ascenseur social est en panne !

Après la chute sans précédent des taux de promotions pour les Contrôleurs et les Inspecteurs, l'avenir s'assombrit aussi pour toutes les autres promotions :

GRADES	2014	2015	2016	2017	Total (sur 4 ans)
AGFiP	-4	-9	-10	-10	-33
AFiP	-5	-3	-5	+11	-2
AFiPA	-9	-7	-8	-5	-29
IP	-32	-13	-25	-30	-100
IDIV HC	-19	-6	-10	-3	-38
IDIV CN	-66	-93	-61	-80	-300
IDIV Expert	+10	+17	+7	+23	+57
Suppressions nettes d'emplois	-125	-114	-112	-94	-445

Reclassement des Inspecteurs... un jour peut-être ?!?



SOLIDAIRES finances

Solidaires Finances Publiques - Solidaires CCRF & SCL - Solidaires-DOUANES -
Solidaires IDD - SUD INSEE - SUD ADMINISTRATION CENTRALE MINEFI
SUD CDC - SUD CNP - SNABF-Solidaires
80 rue de Montreuil Boîte 29 75011 PARIS
solidairesfinances@solidairesfinances.fr - <http://www.solidairesfinances.fr>

NOUVEAU Dans l'attente de la décision du Ministre, l'administration centrale vient de débloquent, sur les paies d'août et de septembre, les avancements d'échelons qui étaient en attente.

François-Xavier FERRUCCI
Délégué fédéral Solidaires Finances
à
Monsieur Gérald Darmanin
Ministre de l'Action et des Comptes publics
139 Rue de Bercy
75 572 PARIS CEDEX 12

Paris le 24 juillet 2017

Objet : Carrière des agents
de catégorie A - ratios pro/pro
GIPA 2017

Monsieur le Ministre,

Des projets de décrets visant à intégrer, dans les statuts particuliers des personnels de catégorie A de la DGDDI, de la DG trésor, de l'INSEE et de la DGFIP, différentes dispositions du non protocole PPCR ont été soumis à l'avis du Comité Technique Ministériel du 3 avril 2017 et sont passés depuis par le filtre du Conseil d'État.

Ces textes doivent permettre, dès qu'ils seront signés et publiés, le reclassement des agents de catégorie A dans leur nouvelle carrière.

Bien qu'opposée au dispositif PPCR, notre Fédération vous demande avec insistance de prendre la décision de signer et de faire publier rapidement ces décrets modificatifs.

En effet, les agents des catégories C et B ont déjà été reclassés dans leur nouvelle carrière au printemps 2017 avec effet du 1^{er} janvier 2017. Vous n'ignorez pas les imbrications entre les grilles indiciaires de chacune des catégories. De plus, les conditions requises pour candidater par concours, examen professionnel ou liste d'aptitude ainsi que les conditions de classement sont appelées à être modifiées dans les statuts particuliers des agents de catégorie A pour tenir compte des reclassements opérés au sein de la catégorie B.

Je vous demande donc de respecter la cohérence indispensable dans l'architecture des carrières des trois catégories A, B et C. Cette cohérence serait inexistante du fait de la non application des modifications prévues pour la catégorie A avec effet du 1^{er} janvier 2017.

La non publication des nouveaux textes entraînerait de facto des complications insurmontables et des aberrations en matière de gestion des personnels (organisation des sélections, classement dans les grades de promotion, etc).

Je vous rappelle également que Solidaires exige l'application dès le 1^{er} janvier 2017 de toutes les revalorisations indiciaires prévues par PPCR d'ici l'année 2020.

Je vous demande en outre l'ouverture de discussions visant à débattre du plan pluriannuel de promotions. De ce point de vue là aussi, un retard dans la publication des arrêtés fixant les taux de promotions intra catégorielles entraîne des difficultés dans l'élaboration des tableaux d'avancement 2018, les CAP appelées à émettre un avis sur les projets de l'Administration devant juridiquement se réunir avant le 15 décembre 2017.

Enfin, un certain nombre d'agents sont dans l'attente du versement de la GIPA 2017. Je précise à ce sujet que notre fédération exige que les gains indiciaires résultant de l'opération de transfert primes/points soient défalqués lors du calcul de la GIPA. Cette mesure intéresse, dès cette année 2017, les agents de catégorie B.

Dans l'attente de réponses favorables sur l'ensemble de ces points, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

François-Xavier Ferrucci
Délégué fédéral



**POUR NOUS CONTACTER : David FERREIRA, Stéphane BAILLIN
& tous vos correspondants**

Courriel : solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Tél. : 01.43.99.37.95 / 01.43.99.65.48 / 01.41.94.34.64

https://siteslocaux.solidairesfinancespubliques.org/pages_locales/page_locale.php?num_depart=940

